



## Procès-Verbal Séance du 6 avril 2017

---

*L'an deux mille dix-sept, le 6 avril, à 20h00 heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire. Etaient présents : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Sylvain LEMESLE, Jean-Yves ROBERT, Valérie HEROUARD, Karine BRUBAN, Vanessa GRENET, Karima JOSSELIN, Jean-Marie PECOT, formant la majorité des membres en exercice.*

**Absent:** M. Nicolas MICHEL, excusé, ayant donné pouvoir à M. David LAURENT, M. Thierry ROBERT, excusé, ayant donné pouvoir à M. Pierre LEMETAIS.

**Secrétaire de séance :** M.

---

### **Procès Verbal de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance du 24 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

### **Taux d'imposition des taxes directes locales 2017**

Il est décidé de laisser identiques les taux d'imposition des taxes directes locales 2017

### **Budget 2017**

Le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté le budget 2017 faisant apparaître une section de fonctionnement et une section d'investissement équilibrée chacune en dépenses et recettes

Section de fonctionnement : 475.803,54 €

Section d'investissement : 284.992,74 €

### **Tickets sports loisirs**

Le conseil municipal a décidé de verser aux parents des enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et pratiquant une activité sportive, culturelle ou de loisirs (*sur présentation d'une licence sportive ou d'une attestation d'inscription à une association pour la pratique de sports ou d'une activité culturelle ou de loisirs*) une participation financière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.